



## Déplacement professionnel

-----  
Par ZonkedOut

Bonjour

Je dois suivre une formation de 3mois environs avec une bonne partie de celle ci qui se déroule en presentiel a 160km de chez moi aller donc 320km aller retour.

Je n'ai aucun soucis sur le fait de suivre cette formation qui est obligatoire et mentionnée sur mon contrat de travail. Cependant, je ne souhaite pas partir à la semaine. Mon employeur souhaite que je dorme sur place (pris en charge) quand je suis la formation le lendemain. Je souhaite cependant rentrer chez

Moi chaque soirs pour raisons familiales et personnelles (déménagement le mois précédent, animaux, .

Mon employeur peut il refuser de financer mes billets de trains aller retour chaque jour pour me forcer à rester dormir sur place dans un hôtel ?

Merci d'avance

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Il peut refuser. Il peut vous financer à hauteur de l'hébergement et vous devrez financer le surplus pour convenance personnelles.

Et si jamais vous êtes en retard pour cette formation, vous serez fautif.

Pourriez vous plutôt trouver une personne de confiance pour vos animaux ?